

Ecole Emile Barbou Carbon-Blanc

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 12 novembre 2015

Présents :

Les enseignants : Mmes Barthélémy, Billard, Brustis, Duffilhol, Fabre, Issaly, Kassim, Lagarde, Mennier, Piquer, Sarraute, Trébucq, et Mr Labesse

La D.D.E.N : Mme Marsan

Les élus : Mme Drouhaut adjointe au maire, Mme Jarrige conseillère municipale.

Les représentants des parents : Mmes Aitahcene, Blanchard, Gaillard, Latherrade, Laviaux, Leclercq, Lefranc, Pauly, Pineau, Zabaleta et Mr Berthold

Mme Gamonet directrice du service éducation,

Excusées : Mme Bucelet (psychologue scolaire),

Installation du nouveau Conseil d'Ecole.

L'ordre du jour est approuvé, les secrétaires de séance sont désignées : pour les enseignants, Mme Fabre et pour les parents d'élèves, Mme Blanchard.

1) Fonctionnement de l'école :

- Effectifs :

Cette année : C.P : 58

C.E.1 : 61

C.E.2 : 59

C.M.1 : 58

C.M.2 : 62

} soit un total de 298 élèves (+ 23 par rapport à l'an passé)
répartis sur 11 classes.

Organisation pédagogique : l'arrivée aussi importante cet été de nouveaux élèves n'était pas attendue. Elle a entraîné l'ouverture d'une onzième classe à la rentrée. Cette nouvelle classe a été opérationnelle dès le mardi 01 septembre 2015, son ouverture a été réalisée dans de bonnes conditions grâce à la réactivité conjointe des services municipaux, de l'administration et de l'équipe enseignante.

Le choix de l'organisation pédagogique a été discuté le lundi de la prérentrée. Il y a eu débat et la répartition choisie, l'a été à la majorité. Toute l'équipe était consciente de la difficulté du choix à faire. Nous fonctionnons donc cette année avec des effectifs particulièrement chargés en CP, CE1 et CE2.

Les variations post rentrée ont davantage marqué, encore, les écarts (départs en CM1, arrivées en CE1 ou CE2).

Nouvelle organisation :

2 CP : 29 et 29

Mmes Trébucq, Issaly et Veyssi

2 CE1 : 30 et 31

Mmes Piquer et Kassim

2 CE2 : 29 et 30

Mmes Mennier et Bachier, Mme Billard

2 CM1 : 25 et 22

Mmes Sarraute et Lagarde, Mme Duffilhol

1 CM1 / CM2 : 22 (11 + 11)

Mme Barthélémy

2 CM2 : 25 et 26

Mme Fabre et Mr Labesse, Mme Brustis

Cette organisation, je le rappelle n'engage pas les années à venir, les effectifs pouvant varier sur les différents niveaux.

Prévisions pour la rentrée 2015/2016 :

Départs : 62 CM2

Arrivées : 62 CP

La crainte d'une hausse des effectifs liée à l'augmentation de la population (+ 1000 habitants) évoquée par Mr le maire à la même époque l'an passé se fait ressentir.

Les représentants de parents font remarquer que l'école Pasteur a ouvert une classe au niveau du cycle 2 et demandent d'équilibrer les effectifs entre les deux écoles pour les futures inscriptions. La mairie s'engage à le faire mais le souci de respecter les fratries ainsi que le respect de la carte scolaire est à prendre en considération. Les futurs élèves se trouvant géographiquement en 'zone tampon' devraient être affectés sur Pasteur en cycle 2.

- Les différents intervenants sur l'école :

Mme Bucelet, **psychologue scolaire**, intervient aussi sur l'école. Malheureusement, son secteur s'est alourdi tout comme la population scolaire ce qui ne lui permet pas de consacrer suffisamment de temps à chacun.

Mme Sutour, EVS qui assiste le directeur ainsi que l'ensemble des enseignants tout au long de l'année (c'est elle que vous avez le plus souvent au téléphone).

Mmes Hadjali et Rolland, 2 AVS sont présentes dans les classes de Mmes Issaly et Piquer pour accompagner des enfants présentant un handicap.

Le Personnel Municipal (service et entretien, animateurs pour le périscolaire, les TAP, l'accueil du matin et soir) complète l'équipe d'adultes qui permet à vos enfants de bénéficier des meilleures conditions de vie et de travail à l'école.

- Activité Pédagogique Complémentaire :

Ce temps prioritairement destiné aux élèves présentant des difficultés légères est proposé par les enseignants en accord avec les familles.

Son fonctionnement est souple, il a pour but de coller davantage aux besoins des élèves. C'est ce qui explique que son organisation varie d'une classe à l'autre. La priorité reste donnée à la remédiation. Il est positionné pendant l'interclasse.

- Le projet d'école et sa mise en œuvre pour cette année : projets

Le projet d'école se poursuit sur les mêmes axes et est enrichi par de nombreux projets :

- ➔ Poursuivre le développement du site internet d'école afin de favoriser la relation aux familles
- ➔ Amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences
- ➔ Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs (la danse, la musique, la bibliothèque, l'utilisation des nouvelles technologies, les rencontres sportives...)

Les points forts de ce projet seront :

- **Projets éducatifs, culturels et sportifs :**
 - Il est à noter que l'un des points forts de ce projet d'école est le travail autour de la chorale : toute l'école est engagée autour du projet 'Emilie Jolie', soutenue et aidée par les interventions de Mr Bonamy. Pour la réalisation de ce projet, certaines classes travaillent sur la danse contemporaine, d'autres sur l'expression théâtrale. Le spectacle aura lieu le 14 juin au Rocher de Palmer. Ce spectacle s'inscrit dans une thématique « *Comment c'était la vie au temps de nos parents ?* »
 - Le cross a été réalisé par l'ensemble des classes cette année, une réussite (mise à part pour le niveau CM2), à renouveler... Une journée sportive sera également organisée au stade Lacoste, l'aide des parents sera la bienvenue pour optimiser la réalisation de cet événement sportif.
 - Les élèves de CM2 ont participé cette année à une matinée sur l'accessibilité aux personnes handicapées (handball en fauteuil, cecifoot...). Les élèves se sont ainsi rendus compte des faibles aménagements pour les personnes présentant un handicap. Cette matinée était organisée par la municipalité, le bilan est très positif, le regret est de ne pas avoir eu plus de temps sur site. Cette première expérience a été très enrichissante et formatrice pour tous.
 - La **liaison scolaire avec le collège** est poursuivie cette année. Le conseil écoles/ collège continue son travail, une première réunion est programmée le lundi 7 décembre, deux enseignants de CM2 y participeront avec des enseignants des autres écoles de secteur et du collège.
 - Un travail important sur l'acquisition d'une langue vivante est réalisé tout au long de la scolarité cycle 2, cycle 3 permettant à une grande majorité d'élèves de valider le niveau A1 en fin de CM2.
 - **Travail avec la médiathèque** : emprunt de livres, rencontres, projet d'écriture concernant toutes les classes.
 - **Projet 'Contes'**, commun aux classes de CP et CM2, les CM2 préparant des lectures pour les CP.

- **Le site de l'école :** Une enquête auprès des parents a permis d'améliorer celui-ci. Les parents peuvent également y trouver les menus, des comptes rendus des conseils d'école, des photos de vie de l'école, l'agenda, ...

Le site est réactualisé régulièrement, c'est un lien intéressant dans la relation école/famille. Vous pouvez le consulter en utilisant cette adresse : <http://tice33.ac-bordeaux.fr/PubliScol33/eepeu-ebarbou>

Pour communiquer avec l'école, les mails ne peuvent pas être déposés sur le site de l'école mais uniquement sur la boîte mail: E.EBarbou.CarbonBlanc@ac-bordeaux.fr

- Piscine et activité sportive:

Cette année, les classes de CP au CM bénéficient de 12 séances de natation durant 6 semaines à raison de deux fois par semaine. Les premiers à en profiter sont les CM1, puis les autres classes se succéderont. Les CP iront en dernier à la piscine, ce qui rend la gestion plus facile.

Cette année, à titre expérimental, les élèves de CM2 non nageurs et les CM1 nageurs, bénéficieront de 5 séances (1/semaine) en tout petit effectif afin de terminer leur apprentissage et les CM1 non nageurs bénéficieront de 10 séances.(2/semaine). L'objectif est d'obtenir un maximum d'élèves nageurs en fin de CM2. *Le calendrier des périodes de piscine est consultable sur le site de l'école.*

En ce qui concerne le transport en bus jusqu'aux installations sportives pour la période hivernale (Janvier, février), Mme Gamonet précise qu'un bus est effectivement prévu pour cette période et que c'est à l'école de s'organiser pour savoir à quelle(s) classe(s) elle attribue ce moyen de transport. Les autres classes devant faire le parcours à pieds quelles que soient les conditions météo et ce à toute saison... Le problème majeur pour se rendre au stade n'est pas la marche à faire mais les conditions (pluie) rendant le cheminement impossible et empêchant ainsi la séance sportive.

Il serait souhaitable que l'école bénéficie d'un service de bus disponible à l'année. La mairie entend cette demande mais précise que le problème est le budget car l'enveloppe transport reste identique à celle de l'année dernière (6000 euros).

Les enseignants informent que pour eux la pluie est synonyme d'absence d'activité sportive. Les représentants de parents sont d'accord avec cette remarque.

- Les devoirs à la maison :

Le travail donné est en général une reprise, une révision d'un travail effectué en classe. L'élève ne devrait pas y passer plus d'une demi-heure. Au-delà, il nous semble qu'il ne faille pas insister et plutôt se rapprocher de l'enseignante.

Nous ne sommes pas encore au cahier de texte électronique. En cycle II, les devoirs sont écrits et vérifiés, pour le cycle III, les élèves sont responsabilisés mais une vérification ponctuelle se fait.

- Horaires de l'école et sortie :

Malgré quelques progrès, un rappel est fait sur la ponctualité des horaires à respecter par les parents et leurs enfants. Une récréation de 20 minutes a lieu, le matin, pour toutes les classes.

L'après-midi seules les classes de CP et CE1 ont une récréation. Les autres classes n'en ont pas car c'est trop chronophage pour un résultat peu intéressant avec des cours allant de 14h00 à 16h00.

A la question des parents concernant la sortie de l'école : nous devons faire sortir 300 élèves par la petite porte et nous devons aussi gérer les enfants qui vont prendre le bus, au multisport ou à la garderie. Si l'on ajoute le fait qu'à certains moments, les fins de journée puissent être compliquées (copie de leçons, mots à coller, discipline...) il nous semble normal qu'il puisse y avoir certains soirs des décalages entre les premiers sortis et les derniers. Je rappelle juste que parfois, nous attendons nous aussi des parents. Il me semble que chacun doit faire preuve d'indulgence et d'un peu de patience.

Les parents évoquent une sortie éventuelle des CM1 et/ou CM2 par la salle Ph.Madrelle. Mr Labesse précise que cette solution est peu concevable au regard des informations données ci-dessus auquel il faudrait rajouter la gestion des frères et sœurs de niveaux différents.

La sortie d'école avec escalier inquiète certains parents qui y voient un danger potentiel. Mr Labesse trouve cette sortie plutôt rassurante, la bonne organisation par les enseignants minimise le risque d'accident.

Il rappelle que pour faciliter celle-ci, les parents sont invités à attendre en bas des marches.

- L'informatique et la bureautique :

Informatique : l'école dispose d'une salle dotée de 15 ordinateurs présentant presque tous un problème de fonctionnement des souris. Mme Marsan DDEN propose de fournir 15 souris avec port usb. L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves la remercient.

L'enseignement de l'informatique nécessite une organisation pédagogique particulière du fait de l'effectif important des classes. Les difficultés déjà réelles risquent de s'accroître avec l'arrivée de nouveaux élèves d'autant plus qu'il n'y a pas de place pour rajouter de postes supplémentaires.

Les classes ayant un tableau blanc interactif sont câblées, le câblage internet de toute l'école est envisagé par la mairie. Il est prévu un déploiement de la fibre optique professionnelle d'ici juillet 2016 afin d'avoir un accès à très haut débit. Mme Gamonet précise qu'il y aurait la possibilité de greffer l'accès internet de l'école sur celui de la mairie pour la rentrée 2016.

De plus un répartiteur (permettant d'obtenir internet dans toutes les classes) est à ce jour acheté mais pas encore installé.

La pratique de l'informatique sur l'ensemble des cycles permet la validation du B2i en fin de CM2.

Mme Drouhaut informe l'école qu'un nouveau vidéoprojecteur mobile ainsi qu'un nouvel équipement avec des TBI sont prévus.

Mr Labesse intervient concernant les soucis techniques à l'école, il donne lecture d'un courrier rédigé par le conseil des maîtres et adressé à Mr Le Maire au sujet du dysfonctionnement du photocopieur (cf annexe). Il précise que la société de maintenance ne se déplacera plus, puisque la Mairie n'a pas donné suite au devis de réparation. Il demande dans quelle mesure il ne serait pas possible d'échanger le photocopieur de l'école Barbou avec un autre photocopieur du parc municipal. La municipalité propose que les enseignants puissent faire leurs photocopies à la mairie. Elle précise qu'un audit de toute la collectivité est en cours pour le choix des futurs matériels.

- La coopérative scolaire:

Coopérative scolaire : Mme Issaly enseignante, responsable de la gestion de la coopérative scolaire, a vérifié les comptes avec deux parents d'élèves : 6738,47 euros étaient disponibles à la rentrée 2015. Cette somme servira pour l'abonnement à des revues, l'achat de petit matériel, sortie au cinéma, location du Rocher Palmer...

Règlement Intérieur :

Il définit les règles de vie de l'école. Il sera distribué à tous les élèves accompagné de la charte informatique et de la charte de la laïcité. Mr Labesse propose de le reconduire en l'état.

Mme Marsan (DDEN) intervient pour faire part d'un travail réalisé avec l'association des DDEN de la Gironde, qui propose de modifier le règlement intérieur des écoles de Gironde en rajoutant deux avenants l'un concerne la restauration scolaire, l'autre la laïcité.

Le délai étant trop court pour adopter définitivement ces deux avenants, Mr Labesse propose de les mettre à l'ordre du jour du second conseil d'école. Si nécessaire un avenant sera alors proposé.

Le conseil d'école vote à l'unanimité cette proposition.

Le règlement intérieur est approuvé.

2) - Le périscolaire : (questions des parents)

- Les TAP : information des élèves, organisation par les animateurs (problèmes d'annulation)

Les représentants de parents font remarquer qu'ils manquent d'informations sur ce que font leurs enfants durant les TAP ainsi que sur l'encadrement.

La mairie rappelle qu'une réunion a été faite un soir de 16h à 19h pour une présentation, que le site de la mairie explique la liste des activités menées lors des ateliers mais qu'effectivement ces informations sont données avec une semaine de retard. D'autre part, des panneaux d'information sont présents au niveau de l'accueil périscolaire.

Depuis la rentrée 2015, trois changements de responsables d'accueil ont eu lieu. Les parents ne connaissent pas les animateurs et leur fonctionnement et demandent de ce fait une communication plus importante avec les familles. Mme Gamonet propose d'informer les familles quand il y a des changements et précise qu'il est possible de prendre rendez-vous avec Mme Barbeau-Lafage.

Le manque de stabilité chez les animateurs est un réel problème pour les enfants et le suivi de la part des familles. Il est convenu d'organiser une réunion en-dehors d'un conseil d'école afin de réunir les élus à l'éducation, les animateurs et les représentants des parents d'élèves.

Ateliers dirigés : Mme Gamonet rappelle que tous les enfants doivent participer à la première séance et qu'ensuite ils décident seuls, de la poursuite ou non de l'activité. A partir du moment où l'enfant s'engage pour un atelier, il doit le suivre durant tout le cycle. Il peut aussi choisir à l'issue de la première séance de ne faire aucun atelier.

- La cantine :

Pas de problème d'organisation au niveau de la restauration avec la classe supplémentaire. Un appel d'offre a été lancé le 07/10/2015 afin de changer de prestataire, le dossier doit être remis en mairie le 04/12/2015 avec dégustation de quelques plats, un représentant de chaque association de parent y sera invité. La mise en place du nouveau prestataire se fera en février 2016. Les menus sont validés par une commission des menus. Les représentants de parents d'élèves demandent que les menus soient affichés au niveau de la porte d'entrée de l'école afin qu'ils soient visibles par les parents.

- L'accueil périscolaire :

Où en est l'étude des tarifs pour la garderie ?

Mme Gamonet explique qu'il y a une refonte nationale des bases fiscales. La mairie ne sait pas ce qui va être impacté au niveau des familles.

Le conseil d'école remercie Sabrina la nouvelle responsable pour avoir aussi bien assuré la continuité de ce service depuis le mois de septembre.

Certains matériels de jeu de l'accueil sont renouvelés suite à l'usure, d'autres jeux ont été achetés suite à une enquête auprès des animateurs, les jeux sont renouvelés régulièrement.

- Les difficultés liées à l'éloignement de la maternelle:

Si la mairie a instauré le ¼ heure gratuit le matin et nous l'en remercions, qu'en est-il pour le midi et à 16h00 ?

- Les représentants de parents font remarquer que la sortie d'école est un problème pour les familles ayant deux enfants ou plus, scolarisés à la fois à Barbou et à Prévert. La mairie n'accorde la gratuité que le matin, ce qui génère beaucoup de stress pour les familles qui doivent récupérer deux enfants en moins de 15 minutes en deux endroits différents. La demande a été faite par la mairie, auprès de Mme l'Inspectrice de décaler les horaires. Mme l'Inspectrice a répondu par la négative.

La réponse de la mairie est claire, pour l'instant la situation de gratuité reste ainsi et précise que le soir les enfants sont pointés à l'accueil périscolaire qu'à partir de 16h15.

Le nombre de famille ayant demandé la gratuité pour 2 enfants au moins inscrits sur deux sites différents serait de 40, dans la réalité seulement entre 4 à 10 familles auraient besoin de gratuité durant 15 minutes matin et soir, les représentants de parents demandent donc à la mairie de réfléchir à cette situation et d'améliorer le coût de l'accueil périscolaire. Il est rappelé qu'à partir du moment où l'enfant est pointé, le tarif appliqué est de 4 euros quelle que soit la durée d'accueil de l'enfant, ce qui pour les familles ayant bénéficié de la gratuité le matin n'est pas toujours avantageux.

3) Divers :

- Le transport scolaire :

Depuis la rentrée, les problèmes se sont multipliés provoquant des retards et des inquiétudes. Mme Gamonet signale que le ramassage scolaire dépend de la métropole, que les retards réguliers de début d'année sont liés à un changement de prestataire (: Kéolis) en septembre 2015. Nouveau chauffeur, mauvaise gestion des horaires ont été des problèmes au départ mais qui maintenant sont résolus. Les enfants en retard ont toujours été très bien acceptés par leur enseignant.

- Le stationnement devant l'école

Il semble anarchique et dangereux (en face de l'école) que prévoit la municipalité ?

Les représentants de parents soulèvent le problème 'd'arrêt minute' trop souvent pratiqué devant l'école (matin et soir) montrant le manque de responsabilité de certains parents.

Ils demandent à la municipalité de rédiger un courrier pour alerter les familles de ce comportement.

Celle-ci refuse et précise que c'est avant tout un problème de civisme individuel, elle encourage par contre les associations de parents à rédiger un message par rapport à ce comportement en direction des familles.

- La FCPE réitère l'idée d'une bourse pour le matériel scolaire :

Les fournitures scolaires sont de plus en plus chères et les parents souhaiteraient pouvoir anticiper les achats de rentrée.

Les représentants de parents FCPE proposent d'organiser de nouveau une bourse scolaire pour réduire le coût par famille lors de l'achat des fournitures scolaires de qualité.

Mais sa bonne réalisation nécessite que les enseignants fournissent une liste par niveau, et ce dès le mois de juin. Réponse positive du conseil des Maîtres.

- Le GPI demande l'installation d'une boîte aux lettres à l'entrée des familles :

Il paraît difficile d'installer une troisième boîte aux lettres à l'entrée de l'école en raison de l'étroitesse du lieu. Mr Labesse rappelle que la communication par le cahier des enfants fonctionne bien.

La séance est levée à 20h45

Les secrétaires de séance

Le Directeur

Mme Fabre
Enseignante

et Mme Blanchard
Parent d'élève

A stylized, cursive signature in black ink, likely belonging to Mme Fabre.A stylized, cursive signature in black ink, likely belonging to Mme Blanchard.

Mr Labesse

A stylized, cursive signature in black ink, likely belonging to Mr Labesse.